

Réalisation des installations électriques

2 jours
14 heures

Programme de formation

Public visé

Techniciens électriciens et instrumentistes de terrain réalisant la mise en œuvre de matériels certifiés et d'installations électriques en zone ATEX.

Pré-requis

Aucun.

Objectifs pédagogiques

1. Identifier les zones ATEX et les caractéristiques des produits nécessaires à la mise en œuvre des matériels
2. Lire et comprendre le marquage des matériels
3. Identifier les règles de mise en œuvre matériels et des installations électriques

Programme

Accueil des stagiaires

Rappel sur les zones et les produits

Rappel du contexte règlementaire et normatif

Marquage & Adaptation des matériels électriques certifiés

Règles de mise en œuvre du matériel "antidéflagrant"

Règles de mise en œuvre du matériel "sécurité augmentée"

Règles de mise en œuvre du matériel "sécurité intrinsèque"

Règles de mise en œuvre du matériel "à autorisation réduite"

Règles de mise en œuvre du matériel à "encapsulage"

Règles de mise en œuvre du matériel à "surpression interne"

Règles de mise en œuvre du matériel "protection contre l'inflammation des poussières"

Règles de mise en œuvre des autres modes de protection

Règles de mise en œuvre des installations

Synthèse formation

Modalités pédagogiques

Chaque séquence pédagogique proposée présente un équilibre entre la transmission des information par le formateur, la sollicitation des stagiaires et la mise en application de connaissances acquises au travers de questionnaires ou de travaux pratiques.

L'approche pédagogique : pragmatique et active, apprentissage simple et dynamique.

Moyens et supports pédagogiques

Accès à un espace personnel et privé pour chacun des participants. Cet espace permet de se connecter depuis n'importe quel appareil connecté et d'accéder aux informations relatives aux formations passées et futures (fiche programme, livret stagiaire, documentation complémentaire, etc.).

Option : fourniture du livret stagiaire en format papier à la demande.

Utilisation de matériel pédagogique.

Modalités d'évaluation et de suivi

Au cours de la formation, chaque séquence fait l'objet de QCU qui permettent d'évaluer les connaissances acquises.

Un avis sur les résultats du questionnaire vous sera transmis en fin de formation.

Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les aménagements à prévoir au 04.23.16.04.69

Informations sur l'admission

Maintien des sessions inter-entreprises garanti à partir de 3 participants inscrits.

Afin de préparer la formation, les inscriptions de stagiaires doivent être réalisées 12 jours ouvrés minimum avant la date de la formation si l'option « Fourniture des documents stagiaires format papier » est retenue et 3 jours ouvrés si cette option n'est pas retenue.